

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 24_131

L'an deux mille vingt-quatre, le premier octobre à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire
sise 2, Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

Date de la convocation : Mercredi 25 septembre 2024

**OBJET : CONSTRUCTION DU SIÈGE DE
L'OTI ET MAISON DU PARC -
AVENANT N°3 – LOT 15**

<p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <p>En exercice : 36 Présents : 29 Pouvoirs : 6 Votants : 35</p> <p><u>Résultat des votes :</u></p> <p>Pour : 35 Abstention : 0 Contre : 0</p>	<p><u>Présents les délégués avec voix délibérative :</u></p> <p>Roger CHARVET (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Gilles GENOVESE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Bruno STASIAK (Les Échelles) ; Marie José SEGUIN, Bruno GUIOL (Miribel-les-Echelles) ; Claude COUX, Eric L'HERITIER (Saint-Christophe-sur-Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe-la-Grotte) ; Murielle GIRAUD (Saint-Jean-de-Couze) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON (Saint-Joseph-de-Rivière) ; Jean Claude SARTER, Céline BOURSIER, Bertrand PICHON-MARTIN, Cédric MOREL, Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Marie-Aude GONON, Olivier LEMPEREUR (Saint-Laurent-du-Pont) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Wilfried TISSOT (Saint-Pierre-d'Entremont 73) ; Christine SOURIS (Saint-Pierre-de-Genebroz) ; Denis BLANQUET (Saint-Thibaud-de-Couze).</p> <p><u>Pouvoirs :</u> Véronique MOREL à Céline BOURSIER ; Williams DUFOUR à Marie-José SEGUIN ; Marc GAUTIER à Anne LENFANT ; Maryline ZANNA à Denis BLANQUET ; Roger JOURNET à Marylène GUIJARRO ; Pierre FAYARD à Myriam CATTANEO.</p>
---	--

CONSIDÉRANT les travaux de construction du siège de l'OTi et de la Maison du PnrC,

CONSIDÉRANT les marchés signés avec les entreprises, et particulièrement le lot 15 avec la Société ODDOS ENERGIE,

CONSIDÉRANT l'avenant n°3 ayant pour but d'acter le changement de nom et le déménagement de la société ODDOS ENERGIE, basée ZA Le Parvis, 38500 VOIRON, devenue EXILEN et demeurant à présent au 735, rue René Rambaud, Le Parvis 2, 38500 VOIRON.

CONSIDÉRANT que cet avenant n'entraîne aucune incidence financière,

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente,

➤ **Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ**

- **AUTORISE** la Présidente à signer l'avenant n°3 (joint en annexe).

La Présidente,

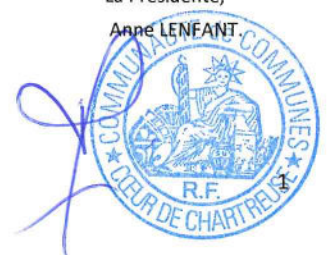
- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 2 octobre 2024

La Présidente,

Anne LENFANT



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 3 ¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle tertiaire – ZI Chartreuse-Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

D'une part,

Et

LE SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Maison du Parc – 38380 SAINT PIERRE DE CHARTREUSE

D'autre part,

Dont le mandataire est la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse (4C)

Représentée par Madame Anne LENFANT, Présidente de la 4C, mandataire du groupement.

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

EXILEN

735 rue René Rambaud – Le Parvis 2

38500 VOIRON

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Travaux pour la construction de la Maison du Parc Naturel Régional de Chartreuse et du Siège de l'Office de Tourisme Cœur de Chartreuse à Saint-Pierre-de-Chartreuse.

■ Date de la notification du marché public : 14/06/2022

■ Durée d'exécution du marché public : 16 mois.

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 150 259.70 €
- Montant TTC : 180 311.64 €

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.



- Rappel : Montant de l'avenant 1 :
 - Taux de la TVA : 20 %
 - Montant HT : - 630.00 €
 - Montant TTC : - 756.00 €

- Rappel : Montant de l'avenant 2 :
 - Taux de la TVA : 20 %
 - Montant HT : 1 641.60 €
 - Montant TTC : 1 969.92 €

Nouveau montant du marché public après avenants 1 et 2 :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 151 271.30
- Montant TTC : 181 525.56

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Le présent avenant a pour objet d'acter le changement de nom et le déménagement de la société ODDOS ENERGIE, basée ZA Le Parvis, 38500 VOIRON, devenue EXILEN et demeurant à présent au 735 rue René Rambaud, Le Parvis 2, 38500 VOIRON


■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

E - Signature du titulaire du marché public


Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
BILLARD Jean-Lou Dirigeant	VOIRON 23/07/2024	 735 Rue René Rambaud / 38500 VOIRON Tél : 04 78 45 00 00 E-mail : contact@exilen.fr SAS - Capital 735 000 € SIRET 403 284 656 00034 - Code APE 4322A

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

Envoyé en préfecture le 09/10/2024
Reçu en préfecture le 09/10/2024
Publié le 09/10/2024
ID : 038-200040111-20241001-24_131-DE



A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)